RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VISUAL ELECTRIC POSE ET SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue Robert Daugey
13500 MARTIGUES
RCS AIX EN PROVENCE 502 828 833

PROCES-VERBAL DE DECISIONS EN DATE DU 30 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente décembre,

La société HEROLD INVEST HOLDING, représentée son Président, Monsieur Gaylor HEROLD, associée unique de la société VISUAL ELECTRIC POSE ET SERVICES, a pris les décisions suivantes relatives à la modification de la date de clôture de l'exercice social, à savoir :

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide modifier la date de clôture de l'exercice social de la société qui passe du 31 décembre au 31 mars de chaque année. Le prochain exercice social aura donc une durée de 15 mois et se clôturera le 31 mars 2025.

L'associée unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 23 des statuts :

« **Article 23 – Exercice social**

L'exercice social commence le 1er avril pour se terminer le 31 mars de chaque année »

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original des présentes afin d'effectuer les formalités requises par la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

